

# SOCIÉTÉ DES MINES DE SERIPHOS ET DE SPILIAZEZA (AU LAURIUM) par Corinne Krouck et Alain Léger

## ANTÉCÉDENTS

[Progrès de l'industrie minière grecque]  
(*La Petite Presse*, 4 janvier 1874)

L'industrie minière fait en Grèce des progrès constants. Déjà le charbon de Cumes trouve un écoulement certain au Pirée, où il est consommé dans les différentes fabriques. Employé dans les navires à vapeur, ce charbon donne d'excellents résultats, et un marché de fournitures a été passé pour l'approvisionnement de la ligne maritime allant du Pirée à Syra, Smyrne et Candie. Plus tard, la ligne de Constantinople se pourvoira à cette même source.

D'autres marchés ont été passés avec l'Angleterre pour l'exportation de quantités considérables de minerais de fer provenant de l'île de Seriphos, et les ateliers construits près de Newcastle par M. Cubini, sous le nom de Fonderie royale du fer de Grèce, vont ,prochainement entrer en opérations.

Les essais préliminaires exécutés jusqu'à présent font ressortir un rendement net de 4 livres de fer par tonne de minerai. Comme qualité, le fer de Seriphos est reconnu de beaucoup supérieur au meilleur fer suédois ou espagnol.

---

Lettre de Grèce  
(*La République française* 26 février 1874)

Athènes, le 14 février 1874.

.....  
Il paraît que les minerais de fer helléniques ont pleinement réussi en Angleterre, où des capitalistes grecs ont fondé de belles usines. Ces minerais sont extraits de l'île de Seriphos et transportés en Angleterre. Les essais ont donné les meilleurs résultats. Quelques centaines de tonnes de fonte ont été vendues de 7 à 8 livres sterling la tonne, c'est-à-dire au prix le plus avantageux. Cette fonte est, dit-on, préférable aux fontes anglaises et suédoises, pour la confection de l'acier. Ce serait là une véritable source de richesse pour le pays. On pourra construire, à Seriphos même, les usines et s'épargner ainsi les frais d'expédition en Angleterre. D'après certains calculs, les minerais de fer de cette île contiennent 50 % environ de fonte.

---

## CONSTITUTION

Amédée OUTREY (Bagdad, 1820-Paris, 1882), administrateur

Marié à Ernestine Marie Sophie Issaverdens, d'origine arménienne.  
Chevalier de la légion d'honneur en 1856  
comme deuxième drogman de l'ambassade de France à Constantinople,  
puis officier et commandeur en 1861 et 1866 comme premier drogman.

Administrateur de :

la [Compagnie française des mines du Laurium](#) (Grèce)(1875),  
des Mines de houille de Graigola Mertyr à Swansea (Pays-de-Galles) ;  
des Chemins de fer de Bourges à Gien (1876),  
des Mines d'argent et fonderies de Bingham (Utah)(1879),  
des assurances La Métropole-Incendie (1879),  
des Mines de Seriphos (Grèce)(1880),  
des Mines de Lexington et de l'Utah (1881)

Frère de Maxime Outrey (1822-1898),  
ministre de France au Japon (1868), puis à Washington (1877-1882)

Père d'[Ernest Outrey](#) (1863-1941),  
député de la Cochinchine (1914-1936) et homme d'affaires

Oncle de Max Outrey (1864-1943),  
fonctionnaire au ministère des colonies,  
directeur de l'École coloniale (1919-1926),  
puis administrateur délégué de la [Société foncière du Cambodge](#).

Mines de Seriphos  
(*Le Capitaliste*, 13 octobre 1880)

Objet : exploitation de ces mines au Laurium (Grèce). Capital : 7 millions. Apports : 6.250.000. Conseil d'administration : MM. [\[Amédée\]](#) Outrey, Papadack<sup>1</sup>, comte de

---

<sup>1</sup> Théophraste Papadaki (sans c ni y) ou Papadakis et même Pappadakys (1820-1900) : directeur à Paris de la Banque de Constantinople.

Louvencourt <sup>2</sup>, Faliès <sup>3</sup>, comte de Saint-Roman <sup>4</sup>, Halfon <sup>5</sup>. Siège social : 30, boulevard Haussmann. [M<sup>e</sup> Duluard, notaire. ]

---

## DES DIRECTEURS ALLEMANDS

Emil Grohmann (1848-1904) et son fils George (1875-1945) dirigent l'entreprise à Serifos, respectivement de 1880 à 1904, et de 1904 à 1940 (c'est le second qui est en poste au moment de la grève de 1916).

---

*Annuaire Blengini, 1884-1885,  
Guide statistique, historique, diplomatique, industriel et commercial de la Grèce,  
Turin, vol. 1, p. 310)*

### SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE SERIPHOS ET DE SPILIAZEZA (AU LAURIUM)

---

Capital social : 7.000.000 de fr., par actions de 500 fr.

---

Siège social à Paris, 5, rue Marsollier

---

Ayant un comité d'administration et la direction générale à Athènes et un ingénieur directeur à chaque mine. — Exploite les mines de fer de l'île de Serifos, et la mine de fer manganésifère de Spiliazeza au Laurium. — Production annuelle : 150.000 t. de minerai de fer à Serifos ; 20.000 t. de minerai de fer manganésifère à Spiliazeza  
Le directeur à Athènes est

---

<sup>2</sup> Georges de Louvencourt (La Ville-aux-Clercs, Loir-et-Cher, 1824-Saint-Aunès, Hérault, 1900) : marié en 1854 à Marie-Isabeau de Roquefeuil. Banquier à Orléans. Directeur de la Société générale à Montpellier (25 juin 1872), commissaire aux comptes de la Société d'épargne viagère et de coupons commerciaux, société anonyme d'assurances sur la vie (Bruxelles, 1880), directeur de la Banque franco-égyptienne, administrateur de la Compagnie française pour le dessèchement et l'exploitation du lac Copais (nov. 1880), de la Société de Travaux publics et constructions, du Crédit algérien (janvier 1881), de la Nouvelle Compagnie des Tramways-Sud de Paris (nov. 1882), de la Banque de Constantinople (*Annuaire Blangini, 1884-1885, Guide statistique, historique, diplomatique, industriel et commercial de la Grèce, Turin, vol. 1, p.292*).

<sup>3</sup> Jacques Alfred Faliès (Aurillac, 12 février 1830-Paris, 23 février 1901) : chevalier de la Légion d'honneur du 2 mars 1871 comme capitaine d'état-major au titre de l'armée auxiliaire. Ingénieur aux Chemins de fer de l'Ouest, directeur du chemin de fer d'intérêt local de Mamers à Saint-Calais, auteur d'une étude sur les chemins de fer aériens à Paris (1880), administrateur de la Société des Plâtrières du Bassin de Paris. Marié en 1890 à Hortense-Désirée Duval.

<sup>4</sup> Henri de Saint-Roman (1883-1892) : capitaine d'infanterie. Marié à Marie Rosine Slidell, sœur de Marguerite Mathilde Slidell (seconde épouse du baron Émile d'Erlanger). Scrutateur, puis (1881) administrateur du Crédit mobilier, administrateur des assurances Métropole-Incendie et Vie, du Crédit général français, de la Société d'exploitation de tramways, des Plâtrières réunies du bassin de Paris, de la Banque transatlantique, des Grands Moulins de Corbeil. Propriétaire hippique.

<sup>5</sup> Salomon Halfon (Constantinople, 1854-Paris, 1923) : marié à Alice Rodrigues Pereire. Administrateur de la Cie générale transatlantique, de la Banque transatlantique (1881), de la Banque de Tunisie, de la Société centrale de dynamite (1887), de l'Appontement de Pauillac (1897), des Chantiers et ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët)(1900), des Aciéries de Pompey et autres affaires Pereire.

LA GRÈCE ET SA SITUATION ÉCONOMIQUE

par M. E. de Joannès, ingénieur civil

(Bulletin de la Société de Géographie de Paris, octobre 1886, p. 136)

(Bulletin de la Société de Géographie de Lille, juillet 1887, p. 148)

.....  
À Seriphos, des gisements très riches de fer hématite sont exploités en grand ; ils rendent de 56 à 60 % de fer et s'exportent en Amérique principalement, où ils sont fort estimés par les aciéries.

Les minerais de fer manganésiforme [*sic* : manganésifère] de Spiliazeza sont également recherchés ; ils sont exceptionnellement exempts de silice et renferment du calcaire, qui sert de fondant naturel.  
.....

---

Joseph MONIN (1837-1910),  
entrepreneur  
par Corinne Krouck et Alain Léger

Ingénieur civil,  
directeur d'une houillère en Westphalie pendant quinze ans,  
entrepreneur à Spiliazeza (1887-1890)  
(d'après Leda Papastefanaki,  
*La veine de la terre. Les mines en Grèce XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Athènes, 2017, p 280)  
créateur de la société en commandite [J. Monin et Cie](#) (1894),  
pour l'exploitation des mines de fer de Grammatico en Grèce,  
relanceur de celles de Batère, dans le Canigou, Pyrénées-Orientales (1898),  
et de Paimpont (Morbihan)  
associé, semble-t-il, à des capitalistes anglais  
  
Fondateur de la [Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna](#) (1909) : Algérie

NÉCROLOGIE

Obsèques du comte de Saint-Roman  
(*Le Gaulois*, 22 avril 1892)

Les obsèques du comte de Saint-Roman ont été célébrées hier, à dix heures, à l'église Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une nombreuse assistance.

Le vestibule de l'hôtel de la rue des Bassins avait été tendu de draperies de deuil et transformé en chapelle ardente.

Sur le cercueil, on remarquait de superbes couronnes envoyées par le comité des courses, les Mines de Seriphos, la société la Métropole, etc.

---

<sup>6</sup> Arnaldo Serpieri : frère de Giovanni-Battista Serpieri (1832-1897), co-fondateur de la Cie française des mines du Laurium. Franc-maçon, d'après *l'Annuaire maçonnique universel* (1889). Vice-président de la Montecatini (ca 1890).

Le frère du défunt, vicomte de Saint-Roman, et le baron Erlanger, son beau-frère, conduisaient le deuil.

M. l'abbé Detheil, aumônier d'un couvent de religieuses et ami de la famille, a officié. L'absoute a été donnée par le curé de la Madeleine, M. l'abbé Le Rebours, cousin du défunt.

Reconnu dans l'assistance:

MM. le comte de Noailles et Alexis de Noailles, marquis d'Harcourt, prince A. Galitzin, marquis de Breteuil, comte Louis de Turenne, duc d'Audiffret-Pasquier, comte de Salignac-Féneton, comte Roederer, comtes Jean et Florian de Kergorlay, vicomte Vigier, comte Delamarre, baron Finot, baron de la Grange, comte Hubert de Pourtalès, duc de la Force, comte G. de Juigné, duc de Feltre, comte de Saint-Phalle, comte de Chazelles, marquis de Capettis-Vaudremer, marquis de Biencourt, comte de Montesquieu, comte Le Marois, A. Du Bos, comte Hallez-Claparède, baron Gustave de Rothschild, Frédéric et Georges de Soubeyran, marquis de Lauriston.

À l'issue de la cérémonie religieuse, la dépouille mortelle a été transportée au cimetière de Villejuif, où l'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille.

---

MINÉRALOGIE  
LES CARRIÈRES DES CYCLADES  
par B. Depéage  
(*La Science illustrée*, 2 décembre 1893)

.....  
De Serifos seule, on a expédié en 1892, en France, en Angleterre, en Hollande et aux États-Unis, 134.000 tonnes de minéraux divers. Ce chiffre suffit pour montrer la richesse minérale de l'archipel de la mer Égée.

---

Société des Mines de Seriphos et de Spiliazeza (au Laurium)  
Réduction du capital  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juin 1895)

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 1895, l'assemblée générale des actionnaires de la Société des mines de Seriphos et de Spiliazeza (au Laurium), délibérant à titre extraordinaire, a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1° L'assemblée générale approuve le rachat par le conseil d'administration pour le compte de la société, de mille actions, dont ledit conseil s'est assuré par avance ainsi qu'il est expliqué dans le rapport communiqué à l'assemblée. Elle décide l'annulation de ces mille actions, et confère au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à cet effet. Elle déclare en conséquence, et par application de l'article 8 des statuts, modifié par délibération de l'assemblée générale du 25 juin 1887, que le capital social sera réduit de 500.000 francs et à 3.000.000 de francs, représenté par 6.000 actions de 500 francs chacune entièrement libérées ;

2° L'assemblée générale décide que la réduction du capital de 500.000 francs sera compensée par une réduction égale des immobilisations qui ne comprendront donc plus que 3.000.000 de francs. Cette réduction portera exclusivement sur la valeur des mines ;

3° En conséquence des votes qui précèdent, il est apporté les modifications suivantes aux articles 7 et 41 des statuts.

Article 7.

— Le capital social est fixé à trois millions de francs, représenté par 6.000 actions de 500 francs chacune entièrement libérées, qui pourront, au choix des propriétaires, être nominatives ou au porteur.

Article 41. — Sur les produits nets dont l'assemblée générale aura voté la distribution sur la proposition du conseil d'administration, il sera prélevé : 1° Conformément à l'article 36 de la loi du 24 juillet 1867, un vingtième, soit 5 %, au moins, pour la formation du fonds de réserve ; 2° La somme nécessaire pour servir aux actions onze francs soixante-six centimes pour cent d'intérêt annuel, soit 58 francs 33 centimes par actions à titre de premier dividende. (Décision de l'assemblée générale du 30 mai 1895) ; 3° 2 % au moins et 5 % au plus sur la simple décision du conseil d'administration, pour servir à l'amortissement du capital social. Cet amortissement aura lieu par voie de tirage au sort aux époques fixées par le conseil d'administration. Les actions amorties seront remplacées par des actions de jouissance qui ne donnent plus droit qu'à la part proportionnelle dans les bénéfices. Sur l'excédent : 82 % seront distribués à toutes les actions à titre de deuxième dividende, 6 % seront distribués au conseil d'administration, qui en fera la répartition entre ses membres, ainsi qu'il avisera, et 12 % appartiendront aux 1.200 parts de fondateurs créées ainsi qu'il est expliqué audit article 41

---

Société des Mines de Seriphos et de Spiliazeza (au Laurium)  
Transfèrement du siège social  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 janvier 1896)

D'une délibération du conseil d'administration de la Société anonyme des Mines de Seriphos et de Spiliazeza (au Laurium) en date du 19 décembre 1895, il résulte que le siège de ladite société, qui était auparavant à Paris, rue Blanche, n° 55, a été transféré en la même ville, rue Mogador, n° 3, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896.

---

[Grève du Laurium]  
(*La France*, 22 avril 1896)

D'autre part, l'Agence Nationale nous communique le télégramme ci-après :  
Athènes, 20 avril. — [...] À la Compagnie française du Laurium, comme au siège social des mines de Seriphos, on est jusqu'ici sans nouvelles de la grève et de la bagarre sanglante dont a parlé le *Matin*. Rien ne fait prévoir une semblable détermination de nos ouvriers, nous dit-on, ceux-ci ne nous ayant fait aucune demande d'augmentation de salaires, ou autres.

Cette rixe qui, vu le nombre des mineurs, si elle se fût produite, eût été très grave, serait d'ailleurs la première de ce genre. Ces sociétés, dont la Compagnie française du Laurium est la principale, ont toutes pour objet l'exploitation des importants gisements de fer, de manganézifère [*sic*] et de plomb argentifère de cette contrée.

Centre ouvrier très considérable, ce district, sur une surface assez restreinte, n'abrite pas moins de six mille ouvriers environ. Constituées les unes et les autres en actions, la Compagnie française du Laurium possède un capital de 16 millions, pendant que le Seriphos — également française — n'a que trois millions comme capital social.

Bien que fort inquiétée par ces télégrammes dont elle ne connaît pas la source, l'administration de ces deux sociétés minières se refuse complètement à admettre la possibilité d'une grève dans leur personnel.

---

Anne-Eugène-*Albert* DUBOIS,  
administrateur

Né en 1840 à Paris.

Marié à Antoinette-Julia Machiels (1846-1909).

Délégué à la Dette tunisienne.

Commissaire chargé d'évaluer les apports du Crédit mobilier à la Cie des chemins de fer du Rhône (1878),

Commissaire de la Compagnie de Réassurances générales,

Commissaire (1880), puis administrateur de la Société d'exploitation des tramways,

Commissaire-censeur des Réassurances générales

Trésorier du Syndicat des colons de Tunisie,

administrateur de la Cie française du Phénix-Incendie (av. 1886-1904),

de la Société centrale de dynamite (oct. 1892),

des Mines de fer de Seriphos (Grèce),

liquidateur des Cycles Rouxel et Dubois (1899),

administrateur des Tramways de Nantes,

de la Compagnie de l'Ozone (Brevets et procédés M. P. Otto)(1899),

du Chemin de fer de Porto-Rico,

des Mines d'argent de Quintana (Mexique),

des assurances La Métropole,

des [Comptoirs Hesse](#), en Guyane (1905) : parenté Machiels,

de la Compagnie de mines et minerais (Bruxelles),

des Mines et usines de cuivre de Chanaral, Chili (1906),

des Mines d'Aragona (1911), des Mines de Gallitano et des Mines de Grottacalda (1912), le tout en Italie.

Collaborateur occasionnel des *Annales coloniales*.

Nécrologie et avis de décès : *Les Annales coloniales*, 8 octobre 1929, *Le Temps*, 9 octobre 1929...(ci-dessous). Legs : *Recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Seine*, nov. 1929

Antoine VLASTO,  
administrateur  
par C.K. et A.L.

Né 18 octobre 1858 (ou 1853) à Galatz (Roumanie).  
Fils de Dimitrios (Trieste 1820-Le Caire 1863) et de Nathalie Winkler de Dwernicka (Sagdodoura, Inde, 1826-Paris 1915)

Naturalisé français en 1905

Marié à Paris en 1881 avec Thiresia Zarifi (Constantinople 1860-Wiesbaden, 1919),  
sœur de Périclès Zarifi, banquier à Marseille, administrateur de la CFAO.

Dont Constantin (1883-1967) et Stéphane (1885-1960).

Remarié à Paris en 1929 avec Angèle Augustine Louis Gamet (Paris 1884- Rome 1976), dite Juliette Guett, comédienne.

---

Co-fondateur de la Cie française des mines du Laurium (1875).

Administrateur à Paris de la Banque de Constantinople.

Gros actionnaire, puis administrateur (juin 1886) du Crédit mobilier (époque Wallut).

Représentant de cet établissement dans plusieurs affaires : Téléphones de Madrid, Société générale des téléphones (avec son frère Ernest, des Comptoirs parisiens du Levant), Chemins de fer de Porto-Rico ou (avec Demmler) les éphémères Chemins de fer des États-Unis du Vénézuéla (1889-1892).

En juin 1889, il devient vice-président du Comptoir national d'escompte de Paris, qui fait suite à l'ancien Comptoir d'escompte emporté par le krach des cuivres. Poste de prestige qui le conduira à abandonner ses fonctions au chancelant Crédit mobilier (septembre 1890).

En décembre 1889, il participe en bonne compagnie à la création de la Cie générale des mines d'or. Tétanisée par le retournement du marché, elle semble n'avoir réussi aucune opération. En février 1891, elle se transforme donc en Cie générale industrielle, aussitôt soupçonnée par la presse de n'avoir en vue que l'écoulement du mauvais papier détenu par ses actionnaires, notamment les obligations Canal de Corinthe du Comptoir d'escompte. De fait, la société est à son tour dissoute à la fin de l'année.

Au printemps 1891, Vlasto participe à la création des Tabacs du Portugal.

La presse de cette époque relève aussi son rôle dans la poursuite du difficile percement du [canal de Corinthe](#) mais il démissionne de la Société hellénique au printemps 1894.

En octobre 1892, il devient vice-président de la Société centrale de dynamite (« la Dynamite centrale ») en cours de réorganisation après l'affaire Arton.

Fin 1895, des divergences de vue le conduisent à quitter le Comptoir d'escompte et avec lui la Dynamite et, probablement aussi, Seriphos.

En mai 1896, il est parmi des fondateurs de la [Société d'Héraclée](#) mais en démissionne en 1898.

Entre-temps (avril 1897), il a aussi quitté l'Imprimerie Chaix.

En mai 1900, se disant rentier et domicilié au château de la Varenne à Nançay (Cher), il participe à la fondation de la Faisanderie des Sables Margaux

Il est surtout président de la Société d'industrie houillère de la Russie méridionale et la représente en 1908 au premier conseil de la Société auxiliaire des Charbonnages du Donetz.

Fondateur de la Société des mines de Lokris (1913) à Ptôon, localité voisine du lac Copais.

Il participe en 1917 à la création d'une confidentielle Société financière pour le développement des rapports et intérêts français à l'étranger, puis en mars 1920, à la Banque de commerce de Paris.

---

Décédé le 30 juin 1942.

La veuve et les deux fils se disputent l'héritage (plus de 50.000 actions des Mines de Lokris).

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE SERIPHOS ET DE SPILIAZEZA (AU LAURIUM)  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1<sup>er</sup> juillet 1896)

Les actionnaires de cette société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 28 mai dernier, pour approuver les comptes de l'exercice 1895 (en fr.).

Les bénéfices nets de l'exercice se sont élevés à 257.095 98.

La répartition en a été faite de la manière suivante :

Réserve statutaire	12.854 80
Dividende à répartir entre 6.000 actions, à raison de 25 fr. par action (net 23 60).	150.000 00
Comptes, provisions et travaux	94.251 18
Total	257.095 98

Cette répartition faite, les réserves statutaires passent de 68.404 fr. 35 à 81.259 fr. 15, et le compte provisions de 56.968 fr. 60 à 151.209 fr. 78.

Un acompte de 10 fr. ayant été distribué sur le dividende, le solde de 13 fr. 60 sera mis en paiement à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

L'assemblée a réélu M. Dubois, administrateur sortant, et nommé M. Nomicos en remplacement de M. Vlasto.

---

Membres des comités d'admission de l'Exposition de 1900  
(*Journal officiel de la République française*, 18 octobre 1897)

CLASSE 62

Exploitation des mines, minières et carrières.

Demmler (Arthur) 7, administrateur de la Compagnie des forges de Châtillon et de Commentry, administrateur délégué des mines de Seriphos (Grèce) (pierres à polir)[sic].

---

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE SÉRIPHOS ET DE SPILIAZEZA (AU LAURIUM)

Capital : 3 millions de francs

Siège à Paris, rue Mogador, 3

Modification aux statuts

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 juillet 1896)

Suivant délibération en date du 26 mai 1898, dont un extrait a été déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> Lavoignat, notaire à Paris, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société, convoquée à l'effet d'interpréter l'article 41 des statuts et d'arrêter une rédaction nouvelle, conforme à cette interprétation, a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

---

7 Arthur Demmler (1844-1912) : polytechnicien, administrateur de Châtillon-Commentry et de la Société métallurgique de Montbard (ancêtre de Vallourec) et, en tant que gendre d'Eugène Secrétan, administrateur délégué de l'Électro-métallurgie de Dives. Voir [encadré](#).

Beau-père de Henry Marette (ci-dessous).

« L'article 41 des statuts du 2 septembre 1880, modifié par les assemblées générales extraordinaires des 20 décembre 1890 et 30 mai 1895, sera dorénavant rédigé comme suit :

« Sur les produits nets dont l'assemblée générale aura voté la distribution, sur la proposition du conseil d'administration, il sera prélevé : 1° Conformément à l'article 36 de la loi du 24 juillet 1867, un vingtième, soit 5 % au moins pour la formation du fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire pour payer 10 % du montant des actions, à titre de premier dividende, pour leur tenir compte d'intérêt ; 3° 2 % au moins et 5 % au plus sur la simple décision du conseil d'administration, pour servir à l'amortissement du capital social.

« Cet amortissement aura lieu par voie de tirage au sort, aux époques qui seront fixées par le conseil d'administration. Les actions désignées par le sort seront remboursées à leur valeur nominale de 500 francs. Les actions remboursées seront remplacées par des actions de jouissance qui ne donnent plus droit qu'à la part proportionnelle dans les bénéfices indiquée ci-après sous le titre deuxième dividende. Sur l'excédent :

« 82 % seront distribués à toutes les actions, à titre de deuxième dividende ; 6 % seront attribués au conseil d'administration, qui en fera la répartition entre ses membres, ainsi qu'il avisera ; et 12 % appartiendront aux 1.200 parts de fondateur qui ont été attribuées aux souscripteurs des 1.500 actions en numéraire de la présente société, dans la proportion de leur souscription. »

Il a été créé des titres spéciaux, au porteur, pour représenter ces parts, lesquels titres ne portent aucune énonciation de valeur nominale.

---

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE SERIPHOS ET DE SPILIAZEZA (AU LAURIUM)  
Modification aux statuts  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 juillet 1900)

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 1900, l'assemblée générale des actionnaires de la Société des mines de Seriphos et de Spiliazeza (au Laurium), dont le siège est à Paris, rue Mogador, 3, a voté les résolutions suivantes :

Première résolution. — L'assemblée générale, délibérant à titre extraordinaire et conformément aux articles 8 et 38 des statuts sociaux, décide que le capital social, actuellement de 3.000.000 de francs, divisé en 6.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérée, est réduit de 2.400.000 francs et divisé en 24.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, à échanger contre les titres actuels à raison de 4 actions nouvelles de 100 francs contre une action ancienne de 500 francs.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale, en conséquence de la première résolution, décide qu'il y a lieu d'apporter aux articles 7, 17, 30, 33 et 41 des statuts sociaux diverses modifications, dans les termes suivants :

.....

---

*Annuaire de la Société des ingénieurs des mines*, 1901, p. 186 :  
1900. A. DUBOIS, Anne-Eugène-Albert, Grd Off. LH, etc. Pdt Cie de l'ozone, adm. Ch. fer Porto-Rico, Tramways Nantes, Mines de fer de Seriphos (Grèce), Mines d'argent de Quintana (Mexique), etc. rue d'Anjou, 65, à Paris.

(*La Presse*, 16 janvier 1900)

Le comte Georges de Louvencourt, membre du Jockey-Club, vient de mourir au château de Doscares, près Montpellier, à l'âge de soixante-quatorze ans.

---

NÉCROLOGIE  
Obsèques du comte de Saint-Roman  
(*L'Univers*, 3 mars 1901)

On annonce la mort de :

— M. Jacques Faliès, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur ; il avait été décoré comme officier de mobiles pendant la guerre de 1870-71.

---

[M. Demmler est complètement rétabli]  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 25 avril 1901)

Nous apprenons avec plaisir que M. Demmler, l'excellent et bien sympathique administrateur délégué de Montbard, de l'Électro-Métallurgie de [Dives, de] Seriphos et autres affaires prospères et bien menées, est complètement rétabli. On se souvient qu'il avait eu la jambe cassée dans un accident.

Nous avons pu juger l'autre jour par nous-mêmes qu'après une sérieuse convalescence, M. Demmler était complètement rétabli. Ses amis, et ils sont nombreux, apprendront cette nouvelle avec plaisir.

---

Société des mines de Seriphos et de Spiliazeza (au Laurium)  
Réduction du capital et modifications aux statuts  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 12 juin 1902)

Aux termes d'une délibération en date du 15 mai 1902, l'assemblée générale des actionnaires de cette société, délibérant à titre extraordinaire et conformément aux articles 8 et 38 des statuts sociaux, décide que le capital social de 2.400.000 fr., divisé en 24.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, sera réduit à 1.200.000 fr. par le remboursement au pair de 1 action sur 2. À cet effet, il sera émis des actions nouvelles de 100 fr. au nombre de 12.000, et, en échange de 2 titres anciens, chaque actionnaire recevra 1 titre nouveau et une somme de 100 fr. L'opération sera effectuée en même temps que le paiement du 2<sup>e</sup> coupon du dividende de l'exercice 1901 (coupon n<sup>o</sup> 4), soit le 20 juin 1902. Les actionnaires seront donc tenus de présenter leurs titres à l'échange en demandant le paiement de ce coupon, et le titre remboursable cessera de plein droit de produire des intérêts ou dividendes à partir du jour où le remboursement devait en être effectué.

.....

---

Les richesses minérales de la Grèce  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mars 1909)

Les minerais de fer helléniques qui, l'année dernière, n'étaient compris que pour 1.814 tonnes dans l'importation de ces produits en Allemagne, y figurent cette année pour 43.857 tonnes. On voit par ces chiffres que l'extraction du minerai de fer en Grèce est susceptible d'une extension considérable. De nombreux capitaux y sont déjà engagés, mais elle peut en employer et en rétribuer de bien plus nombreux encore. Certains promontoires, certaines îles de la Grèce, ne sont que de véritables blocs de métal. On peut en retirer des richesses minérales infinies. Si on travaillait sur place, si l'on établissait des hauts fourneaux et des laminoirs, on pourrait rapidement transformer la face du pays en augmentant la richesse d'une façon incalculable.

Peuple de marchands et de matelots, les Grecs deviendraient également un peuple industriel. Ils se rendraient également les maîtres marchés environnants, Turquie, Asie Mineure, Égypte, Syrie, sans compter une bonne partie du bassin de la mer Noire. Au point de vue métallurgique, il ne dépend que de la Grèce de devenir une sorte de Belgique du Levant.

De sérieux obstacles se dressent, il est vrai, devant la réalisation de semblables projets. Ce sont surtout la pénurie des moyens de transport et l'inégalité des filons. Or, la solution de ces difficultés n'est guère qu'une question d'argent et de sondages. Il serait à désirer que les capitaux français s'orientent vers cette nouvelle source de revenus.

---

#### MINES DE SERIPHOS ET DE SPILIAZEZA (*L'Europe financière*, 10 février 1911)

.....  
Le conseil d'administration est ainsi composé : MM. S. Halfon, président ; A. Demmler, administrateur délégué ; A. Dubois, J. Hébert <sup>8</sup>, I. Manoach <sup>9</sup>, D. Retzina <sup>10</sup>, Th. Sevastopulo <sup>11</sup>.

La société jouit d'un puissant patronage financier ; ses actions ont été introduites sur notre marché le 23 mars 1910. C'est une affaire recommandable et qui paraît devoir, dans l'avenir, profiter de la hausse remarquable de la plupart des métaux dont elle est productrice.

---

#### Pour les victimes des tremblements de terre

---

<sup>8</sup> Jules Hébert : ingénieur ECP. Marié à Germaine Dubois (1896). Directeur général de la Société française de forage et de recherches minières (brevets Raky) et de la Quintera mining Co Ltd (Mexique), administrateur des Mines de cuivre de Valiéro (Serbie)(1902), des Gisements d'or de Saint-Élie (1904), des Mines d'or d'Adieu-vat et de Bonne-Aventure, en Guyane (1906-1911), des Mines d'Aragona (Italie)(ca 1911), du Syndicat des pays orientaux (1913), administrateur délégué de l'Omnium d'Orient (1919). Avis de décès : *Le Figaro*, 6 octobre 1933.

<sup>9</sup> Isaac Manoach : probablement un neveu de Salomon Halfon. Administrateur de la Banque de Tunisie (1904) et de l'Omnium d'Orient (1919).

<sup>10</sup> Demetrius Retzina : né en 1849 au Pirée. Fils de Georges Retzina, originaire d'Argos. En 1872, il monte au Pirée ce qui deviendra la plus grande affaire textile de Grèce, en association avec ses deux frères, Théodore (1836-1930), marié à une Dlle Hatzilazarou, futur maire et député du Pirée, véritable patron de l'entreprise, et Alexandre (marié à une fille du banquier Nikolaos Meletopoulos) qui sera lui aussi député.

Négociant à Marseille, puis sous-directeur de la Banque de Constantinople à Paris. Liquidateur de la Compagnie française pour le dessèchement et l'exploitation du lac Copais (1893).

<sup>11</sup> Théophraste Nicolas Sevastopulo (Trieste 1838-Paris 1918) : frère de Mariette (Mme Georges Koronios, vu au Lac Copais). Marié à Angélique Mavrocordato (Constantinople, 1848-Paris, 1917), fille d'Ambroise.

(*Le Figaro*, 29 septembre 1912)

On nous communique cette liste de souscriptions en faveur des victimes des tremblements de terre, dans la région des Dardanelles :

Société des mines de Seriphos et Spiliazeza, 1.000 fr. ; MM. Balsan et Cie, 100 fr. ; MM. Heine et Cie, 100 fr. ; Comptoir national d'escompte de Paris, 1.000 fr. ; MM. O.A. Rosenberg et Cie, 500 fr. ; S. Esc. Athos Romanos, ministre de Grèce, 1.000 fr. ; M. Pandely Salvago, 1.000 fr. ; M. Augustin Chabert, 100 fr. ; M. A. Vlasto, 3.000 fr. ; M. Marino Vagliano, 1.000 fr. ; M. Paul A. Ducas, 500 fr. ; Mme Argyropoulo, 200 fr. ; docteur Dragatsis, 250 fr. ; Mme Mano, 200 fr. ; M. Et. Stamatiadis, 100 fr. ; M. Maurice Sulzbach, 100 fr. ; M. N. Sacilly, 200 fr. ; M. N. Potrocochino, 100 fr. ; M. Th. Sevastopulo, 250 ; Mme Th. Sevastopulo, 250 fr. ; M. N. Politis, 200 fr. ; M. Petrocochino, 100 fr. ; M. Nicolas Salvago, 1.000 fr. ; comtesse Lunzi, 1.000 fr. — Total de la première liste : 13.250 francs.

---

Pour les blessés de Grèce  
(*Le Gaulois*, 16 novembre 1912, p. 2)

Nous recevons et publions ci-après la cinquième liste des souscriptions recueillies par le Comité des dames grecques de Paris en faveur des victimes de la guerre.

Les souscriptions sont reçues par Mme Romanos, à la légation de Grèce, 17, rue Auguste-Vacquerie.

#### CINQUIÈME LISTE

Compagnie générale du gaz pour la France et l'étranger, 4.000 francs ; Crédit lyonnais, 2.500 ; Société des mines de Seriphos, 2.000 ; Comptoir national d'escompte, 1.000 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.000 ; MM. Boucheron, Baudry, 500 ; MM. Keller fils, 500 ; comtesse de Martimprey, 200 ; M. Alfred Berl, 50 ; baronne de Gunzburg, 300 ; M. C. Krinos, 1.000 ; princesse Petrocokino ; 500 ; The Regina Engraver, 101 ; Mme Guyot de Mondezon, 50 ; M. P.-D. Coundouris, 300 baronne D. Léonino, 500 ; MM. Rheims et Auscher, 200 ; M. Hoffmann, 50 ; M. André Chéradame, 50 ; vicomte R. de Grimberghe, 1.000 ; M. G. Arnaud Jeanti, 200 ; M. R. Margossian, 500 ; Mme P. Tzanetto, 200 ; M. Saghatiel, 20 ; M. Demombynos, 50 ; M. Eug. Grange, 10 ; maison Sutton, 50 ; Mlle Edmée Nunzi, 300 ; M. Pinto de Araujo, 20 ; M. A. Antoniadi, 400 ; M. D. Antoniadi, 200 ; anonyme, 1.000 ; docteur A. Matza, 200 ; M. Lubin, 20 ; Mme Pierre L. Bertin, 20 ; M. J. Criticos, 100 ; M. L. Feraldi, 50 ; Mme Th. Sevastopoulo, 600 ; M. Oscar Andersen, 300 ; M. André Bénac, 100 ; M. J. Peytel, 100 ; Mme J. de Zogheb, 100 ; comte Brunetta d'Usseaux, 100 ; M. Michel Schilizzi, 500 ; M. X., 500 ; marquise d'Ornano, 1.000.

Total francs.

Total des quatre listes précédentes : 314.230 francs.

Total général 336.671 francs.

---

Mines de Seriphos et Spiliazeza (au Laurium)  
(*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris*, 1913, p. 533-535)

S. Halfon, pdt ; A. Dubois, J[ules] Hébert, I. Manoach, D. Retzina, Th. Sevastopulo, H. Marett<sup>12</sup>.

Comm. : Jaudin ; Chavanne, suppl.

Siège social : Paris, 3, rue Mogador.

Dividende par action (fr.)

1906	45
1907	50
1908	50
1909	50
1910	50
1911	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE (fr.)

	1910	1911
<b>ACTIF</b>		
Mines. Apports	1.038.209 10	1.038.209 10
Mines nouvelles	107.368 00	—
Immeubles	139.500 00	139.500 00
Matériel	20.000 00	20.000 00
Avances sur stock	146.837 21	122.134 01
Débiteurs divers	290.104 06	605.002 38
Caisse et banquiers	498.726 75	571.171 25
Portefeuille titres	1.667.684 30	1.659.298 50
	<u>3.908.429 42</u>	<u>4.155.315 24</u>
<b>PASSIF</b>		
Capital	1.200.000 00	1.200.000 00
Réserve statutaire	260.563 89	261.563 89
Réserve d'amortissement	491.655 83	533.712 10
Bénéfices réservés aux actionnaires	940.773 53	1.050.010 35

<sup>12</sup> Henri Marett (1874-1947), polytechnicien. Marié à Suzanne Demmler, fille d'Arthur Demmler (1844-1912), administrateur délégué de la Société électro-métallurgique de Dives, de la Société métallurgique de Montbard (ancêtre de Vallourec) et de Seriphos. Henri Marett fait carrière dans son sillage et devient en 1906 administrateur à la Société métallurgique de Montbard et du Crédit mobilier français. Représentant de Montbard au conseil de l'Oxydrique française (1901), du Métal déployé (1902), des Mines d'Audun-Le Roman (1913), de la Société des appareils de manutention et fours Stein (1918), des Chaudronneries du Nord (1919), de l'Omnium français des tubes en fer et en acier et des Usines à tubes de la Sarre (1920), de la Société d'études et de constructions métallurgiques (Secomet), de l'Électrotube-Solesmes.

Père de six enfants dont la psychanalyste Françoise Dolto et le député et ministre gaulliste Jacques Marett.

Coupons arriérés	1.524 60	—
Créditeurs divers	171.786 00	220.883 20
Bénéfices :		
Service commercial Seriphos	744.597 45	798.675 81
Comptes profits et pertes (intérêts, etc.)	96.528 12	90.469 89
	<u>3.908.429 42</u>	<u>4.155.315 24</u>

Graves troubles grévistes à Sérïpho  
(*Excelsior*, 6 septembre 1916)

ATHÈNES, 4 septembre. — De graves désordres ont éclaté hier dans l'île de Seriphos. Les ouvriers mineurs, qui sont depuis plusieurs jours en grève, ont attaqué les renforts de police envoyés pour assurer le service d'ordre. Une véritable bataille s'engagea au cours de laquelle le lieutenant-capitaine Chrysanthis, ancien fonctionnaire du service de sûreté, attaché à la personne du roi, fut blessé gravement et jeté à la mer par les grévistes. On compte de nombreux morts et blessés, aussi bien parmi les ouvriers que parmi les gendarmes. Des troupes ont été envoyées d'urgence pour rétablir l'ordre.

---

ÉMEUTES SANGLANTES DANS DEUX ÎLES  
(*La Petite Gironde*, 6 septembre 1916)

Athènes, 5 septembre. — On signale des troubles dans l'île de Seriphos, où des mineurs grévistes ont attaqué les forces de police, et à Syra, où des gounaristes ont voulu empêcher un meeting vénizeliste. À Seriphos, on compte de nombreux morts et blessés, aussi bien parmi les ouvriers que parmi les gendarmes. Des troupes ont été envoyées d'urgence pour rétablir l'ordre. (Radio).

---

POLITIQUE INTÉRIEURE  
SITUATION GÉNÉRALE, ÉTAT MORAL  
(*Bulletin quotidien de presse étrangère*, 26 septembre 1916)  
Grèce

.....  
L'échauffourée sanglante de Seriphos [*Cf. Bull.*, n° 188, p. 2, col. 1] a d'abord été présentée comme un incident banal ; il est maintenant tout à fait certain qu'il s'agissait d'un véritable mouvement insurrectionnel : il s'agissait de renverser les autorités établies et de faire flotter le drapeau français sur les mines, propriété d'un Français. Dès que les ouvriers et ceux qui étaient à leur tête eurent, conformément aux ordres reçus de là-bas, déployé le drapeau tricolore, l'officier chef de la police le renversa et ordonna l'arrestation des meneurs. C'est là-dessus qu'il fut tué et, en même temps que lui, tombèrent, victimes du devoir, un brigadier de gendarmerie et plusieurs gendarmes. La justice est saisie de l'affaire : la dignité de notre pays exige qu'un châtement prompt et exemplaire soit infligé aux coupables. *Néa Himéra*, 24.8/6.9. — À la suite des incidents qui ont eu lieu récemment à Seriphos, deux navires de guerre français sont arrivés dans cette île ; ils y ont débarqué un détachement, qui a enlevé le drapeau français que les grévistes avaient hissé, et a délivré le chef de la police, qu'ils assiégeaient dans son domicile. *Hestia*, 25.8/7.9.

---

*Annuaire industriel*, 1925 :  
Hébert (Jules), 69, r. de Rome, Paris, 8<sup>e</sup>. — Administrateur délégué des Mines de Seriphos et Spiliazeza, de l'Omnium d'Orient, 17, bd Haussmann, Paris, 9<sup>e</sup>.

---

La Métropole-Accidents {Constitution définitive}  
(*L'Argus*, 12 août 1928)

L'assemblée a reconnu exacte la déclaration de versement du capital ; approuvé les statuts et nommé les administrateurs, qui sont les mêmes que ceux de La Métropole-Incendie, savoir :

MM. Dubois (Albert), propriétaire, administrateur de la Société des Mines de Seriphos et Spiliazeza et de diverses sociétés, président honoraire ;

.....

---

La mort de M. Albert Dubois  
par Marcel Ruedel  
(*Les Annales coloniales*, 8 octobre 1929)

J'ai appris avec infiniment de regret la mort du doyen des collaborateurs des *Annales coloniales* qui, malheureusement, depuis cinq ans, avait dû cesser sa collaboration.

M. Albert Dubois, né à Paris en 1840, avait joué un rôle colonial dans la Régence.

En 1870, la guerre le surprit à Tunis, où il était membre de la Commission internationale financière auprès du gouvernement beylical.

Après l'occupation, en 1881, il fut un des fondateurs du Syndicat des colons français en Tunisie et son premier trésorier. Le syndicat possédait alors une pléiade d'hommes illustres.

C'était Paul et Anatole Leroy-Beaulieu, Georges Picot, Toutée, qui devint général, tous disparus aujourd'hui. Seul survivant du bureau d'origine, le comte Arthur de Montureux.

il y a une dizaine d'années, lorsque l'âge vint, il abandonna ses fonctions de même qu'il résigna successivement la plupart des situations qu'il détenait dans ses sociétés, notamment la présidence du conseil d'administration de la Compagnie Métropole-Incendie.

C'était un homme doux et d'abord agréable. Sa conversation avait infiniment de charme et il évoquait avec une bonne grâce toujours en éveil des souvenirs remontant au Second Empire ou au début de la III<sup>e</sup> République.

Amateur d'art, il possédait une admirable collection de tableaux, dont il était naturellement à la fois fier et jaloux.

Un douloureux accident, depuis cinq ans, l'avait privé d'une activité cérébrale et physique qui n'avait pas faibli jusqu'à ce jour.

C'est un ami des *Annales coloniales* depuis la fondation, qui disparaît.

Nous adressons aux siens nos condoléances émues.

---

Nécrologie  
Albert Dubois

(Le Temps, 9 octobre 1929)

On annonce la mort de M. Albert Dubois, président honoraire du conseil d'administration de la Compagnie la Métropole-Incendie, décédé en son domicile 11, rue Boissy-d'Anglas, à l'âge de 89 ans. Les obsèques auront lieu jeudi 10 octobre, à 10 heures, en l'église de la Madeleine où l'on se réunira. De la part des familles Dubois, Greff, Claret et Machiels. Cet avis tient lieu d'invitation.

Mines de Seriphos et Spiliazeza (au Laurium)  
[Desfossés 1956/659]

Dufoy (E.), 659 (pdg Seriphos).  
Eugenidi (E.)[ép. Zafiropulo], 659 (Seriphos).  
Sgouta (C.), 659 (Seriphos).  
Entreprises industrielles et minières (Soc. d')[Zafiropulo], 659 (Seriphos), 1761 (Cie d'expl. comm. afric.).  
Gérances immobilières, mobilières et agricoles (Société de)Zafiropulo), 659 (Seriphos) 1769 (Expl. forest. afric.), 1783 (Plantations et palmeraies de l'Ogooué).

Guegan, 659 (comm. cptes Seriphos), 1783 (comm. cptes Plantations et palmeraies de l'Ogooué).  
Cessac (J.), 659 (comm. cptes suppl. Seriphos).

SIÈGE SOCIAL : Paris, rue de Lisbonne, 19. Tél. : LAB. 27-02.

CONSTITUTION : société anonyme française constituée en 1880 pour une durée de 50 ans, prorogée en 1930 pour une période de 99 ans.

OBJET : La propriété et l'exploitation des mines de l'île de Sériphos (Grèce), des mines de fer manganèse dites de Spiliazeza situées au Laurium (Grèce), du plomb argentifère et du zinc dans le même périmètre.

CAPITAL : 12.600.000 fr. en 1.260 actions de 10.000 fr.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin juin.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 6 % au conseil et le solde aux actions, sauf prélèvement pour réserves, amortissements, ou report à nouveau.

LIQUIDATION : Suivant décision de l'assemblée.

SERVICE FINANCIER : Banque Transatlantique, Crédit Lyonnais.

TRANSFERTS : Siège social.

COUPONS NETS AU PORTEUR : No 4 (5 juillet 1951), 118 fr. ; 5 (23 juin 1952), 44 fr.

	Amort.	Provis.	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 fr.)					(En fr.)
1949	—	—	- 22.521	—	—	—
1950	—	—	2.458	—	2.037	150
1951	2.376	—	463	23	680	54
1952	16.827	—	16.827	—	—	—
1953	—	—	- 19.370	—	—	—
1954	—	—	- 2.526	—	—	—

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	8.362	24.856	28.263	32.056	32.056
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	10.772	18.392	17.325	17.242	13.274
Débiteurs	10.117	20.369	19.149	19.939	20.421
Titres de placement	8.569	29.294 (1)	32.821 (3)	2.987	2.964
Disponible	46.203	20.000 (2)	39.838 (4)	16.511 (5)	10.753 (6)
Résultats	—	—	—	19.370	21.895
	<u>84.023</u>	<u>112.911</u>	<u>137.391</u>	<u>107.105</u>	<u>101.363</u>
PASSIF					
CAPITAL	1.260	12.600	12.600	12.600	12.600
Réserves et provisions	1.931	92.191	88.933	68.949	61.589
Dette à court terme	78.374	7.657	19.031	25.556	27.174
Bénéfices	2.458	463	16.827	—	—
	<u>84.023</u>	<u>112.911</u>	<u>137.391</u>	<u>107.105</u>	<u>101.363</u>

(1) Dont 18.741.000 fr. utilisables exclusivement en Grèce.

(2) Dont 5.222.000 fr. utilisables exclusivement en Grèce.

(3) Dont 21.340.000 fr. utilisables exclusivement en Grèce.

(4) Dont 23.219.000 fr. utilisables exclusivement en Grèce.

(5) Dont 772.924 fr. utilisables exclusivement en Grèce.

(6) Dont 279.862 fr. utilisables exclusivement en Grèce.